Deux sens pour une même expression

Dr Alexander Ressos, TEP
Attorney-at-Law (Switzerland and Germany),
Solicitor (England & Wales and Hong Kong)
Of Counsel, KGP Legal LLC
alexander.ressos@kgplegal.com.sg
www.ressos.com.sg

Les régulateurs emploient l'expression « arbitrage réglementaire » comme une accusation. Les fondateurs l'emploient comme une stratégie. Les uns et les autres décrivent le choix du lieu où l'on est réglementé. L'expression masque la seule question qui compte : les règles de la juridiction choisie s'appliquent-elles effectivement à l'activité ? Dans son sens légitime, l'arbitrage consiste à choisir la juridiction dont le droit convient à l'activité, à y établir l'activité avec la substance que ce droit exige et à accepter pleinement la surveillance de cette juridiction. Toutes les multinationales le font. La Suisse et Singapour ont bâti leurs places financières sur le fait d'être choisies. Aucune des deux ne pénalise une entreprise qui préfère le droit des fondations de Zoug ou les incitations singapouriennes en faveur des fonds à ceux d'un concurrent. Dans son sens illégitime, l'arbitrage consiste à installer une boîte aux lettres dans une juridiction aux règles légères tout en exploitant l'activité, en servant les clients et en prenant les décisions ailleurs, de sorte qu'aucune des deux juridictions ne surveille ce qui se passe réellement. C'est ce que la FINMA et la MAS sanctionnent. La ligne de partage entre les deux sens est la substance.[1]

© 2026 Dr Alexander Ressos. General information only, not legal, tax or investment advice. No client relationship is created. All Singapore law advice is provided by a duly licensed and regulated firm of Singapore advocates and solicitors only on the basis of an express written letter of engagement. More information at SingaporeIQ.com and ressos.com.sg.

La distinction importe, car le secteur des actifs numériques a, dans sa courte histoire, connu la forme illégitime. Des plateformes d'échange enregistrées aux Seychelles étaient exploitées depuis Hong Kong. Des prêteurs détenaient des sociétés singapouriennes et menaient leurs opérations sans aucune présence à Singapour. Des émetteurs de jetons utilisaient des associations suisses dont la seule activité en Suisse était la signature d'un notaire. Des prestataires exclusivement offshore occupaient des bureaux à Singapour et servaient tout le monde, sauf les Singapouriens. Chacun de ces cas a suscité une réponse réglementaire. Le régime DTSP du 30 juin 2025 est la réponse de Singapour au dernier. Les mesures d'exécution de la FINMA contre les entreprises non autorisées et ses mises en garde publiques sont la réponse de la Suisse aux autres. Le présent chapitre expose ce que les deux régulateurs sanctionnent, ce que la substance signifie en droit et jusqu'où les règles de chaque juridiction s'étendent au-delà des frontières. Il propose enfin une matrice de décision pour dix modèles d'affaires, qui applique les enseignements de l'ensemble de cette partie.

Notes

1. Les régulateurs le disent eux-mêmes. MAS, Response to feedback received on proposed regulatory approach for digital token service providers under FSMA, 30 mai 2025, qui explique que la MAS n'accorderait pas de licence aux prestataires dont l'activité n'a pas de lien substantiel avec Singapour au-delà d'un siège enregistré. FINMA, Rapport annuel 2023, section consacrée à la surveillance des fintech, qui décrit les mesures d'exécution prises contre des entités utilisant une adresse suisse pour suggérer une surveillance suisse tout en opérant à l'étranger. ↩

Disclaimer

This article is provided for general information only. It is based on publicly available sources as at its date of publication. These sources have not been independently verified against licences, regulatory registers or the records of the entities concerned. It is not legal, tax, financial or investment advice.

© 2026 Dr Alexander Ressos. General information only, not legal, tax or investment advice. No client relationship is created. All Singapore law advice is provided by a duly licensed and regulated firm of Singapore advocates and solicitors only on the basis of an express written letter of engagement. More information at SingaporeIQ.com and ressos.com.sg.

Nor is it a recommendation to invest in, transact with or use the services of any entity mentioned. Law and regulation change frequently, so the content may be incomplete or outdated. To the fullest extent permitted by law, Dr Alexander Ressos and the publisher of SingaporeIQ exclude all liability for loss or damage arising from the use of or reliance on this article. Readers should obtain advice on their specific circumstances before acting or refraining from action.

Names and trademarks of the entities discussed belong to their owners and are used for identification only. Their mention implies no endorsement, affiliation or allegation of wrongdoing. All Singapore law advice is provided by a duly licensed and regulated firm of Singapore advocates and solicitors only on the basis of an express written letter of engagement. Corrections and updates: contact@ressos.com.

© 2026 Dr Alexander Ressos. This article may be quoted with attribution to SingaporeIQ (SingaporeIQ.com). Reproduction in full and any commercial use require prior written consent. The Legal Terms at https://singaporeiq.com/legal-terms apply.

Author contact: Dr Alexander Ressos, TEP · contact@ressos.com

© 2026 Dr Alexander Ressos. General information only, not legal, tax or investment advice. No client relationship is created. All Singapore law advice is provided by a duly licensed and regulated firm of Singapore advocates and solicitors only on the basis of an express written letter of engagement. More information at SingaporeIQ.com and ressos.com.sg.